

Redéfinir l'espace public

Le débat sur les signes religieux dans l'espace public revient sur le devant de la scène. Après Mme Hostalier et M Myard, un élu de gauche a enfin pris les choses en main, a écouté ses compatriotes, entendu le malaise qui grandit dans la société française face à l'abus de prosélytisme de la religion musulmane. La première offensive, dite du voile à l'école, date de vingt ans, elle visait la laïcité. La seconde offensive, que nous voyons depuis quelques années s'attaquer à nos espaces partagés, par une affirmation plus visible encore, comme une volonté de quadrillage de l'hexagone. Cet affichage religieux ne peut se faire qu'avec la complicité des femmes, puisque c'est par elles que ce marquage s'effectue ; alors on les encourage, pas officiellement bien sûr, à en faire plus. (tchador, niqab, burqa)

Monsieur Sarkozy, en prônant ouvertement la supériorité de la croyance religieuse sur la non-croyance, n'a-t-il pas, par la hiérarchisation qu'il a affirmée, encouragé cette démarche ? Rappelons-nous des discours de Latran et de Ryad. Maintenant, il est un peu dépassé par les événements. Pour affirmer leur foi, tellement appréciée par notre Président, certaines vont vraiment très loin.

De la part des responsables du culte musulman il y a deux discours, le premier officiel est : « ces vêtements ne sont pas obligatoires, mais si les femmes veulent les porter c'est leur choix et en les interdisant vous attaquez leur foi et leur liberté »